

Communiqué de presse



146 projets sélectionnés au titre de l'appel à projets national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français »

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite du succès rencontré par l'appel à projets national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français » lancé le 1^{er} juin dernier, conformément à la décision du Premier ministre prise lors du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015. Un crédit d'un million d'euros a été dégagé à cet effet.

Signe que la culture a un rôle majeur à jouer dans la réduction des inégalités face à la langue française, 713 projets ont été proposés. Ceux-ci ont fait l'objet d'un examen approfondi par un comité de sélection représentatif de l'ensemble des institutions concernées. Réuni du 4 au 18 septembre dernier, ce comité a retenu 146 projets soumis par des acteurs culturels et du champ social.

Les projets sélectionnés permettront d'améliorer l'accès à la langue française pour un grand nombre de populations qui, parce qu'elles en sont souvent exclues, éprouvent des difficultés à participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle : les enfants bénéficiant d'une activité d'éducation artistique et culturelle hors temps scolaire, les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et sans qualification, les adultes ne maîtrisant pas l'écrit, ainsi que les migrants non francophones. Les détenus ainsi que les mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont également concernés.

Les acteurs culturels sont en première ligne dans cette action au service de la cohésion sociale : une grande diversité de pratiques et de disciplines ont été mobilisées, notamment le conte, les ateliers d'écriture, le contact avec les œuvres du patrimoine, la lecture publique, le théâtre, le cinéma, les arts de la parole (slam, rap), le jeu sérieux ou la vulgarisation scientifique.

Les 129 projets de terrain retenus concernent des territoires extrêmement variés - urbains, péri-urbains, ruraux - en métropole comme outre-mer, et qui ont comme point commun d'être marqués par des formes diverses d'éloignement ou d'isolement. Un grand nombre d'entre eux relèvent de la politique de la ville.

Ils sont complétés par 17 projets d'outillage et de formation qui ont été choisis pour leur capacité à être mutualisés au profit de l'ensemble des réseaux de la culture et du champ social.

Le Ministère suivra attentivement leur mise en œuvre et apportera un accompagnement spécifique, dans un dialogue étroit avec les ministères et les organismes impliqués dans la politique en faveur de la maîtrise du français.

Paris, le 12 octobre 2015

Contact presse

Délégation générale à la langue française et aux
langues de France
Stéphanie Guyard
stephanie.guyard@culture.gouv.fr
01 40 15 36 81

Délégation à l'information et à
la communication
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture
et de la Communication

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC